



L - 5507 WORMELDANGE
Boîte postale 7

AVIS AU PUBLIC

PacteClimat
Ma commune s'engage pour le climat

Affichage et dépôt des plans des lots de chasse sur le territoire de la Commune de Wormeldange

En exécution de la loi modifiée du 25 mai 2011 relative à la chasse, il est porté à la connaissance du public que tous les droits de chasse pour la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2030 devront être cédés par voie d'adjudication publique au plus tard le 31 janvier 2021.

L'Administration communale de Wormeldange vous informe de la liste et des plans des lots de chasse touchant le territoire de la commune de Wormeldange:

No. des Lots :

Wormeldange	479
Wormeldange	480
Wormeldange	481
Wormeldange	483
Wormeldange	484
Wormeldange	501
Wormeldange	502
Wormeldange	503
Wormeldange	504
Wormeldange	524
Wormeldange	525

Les plans de tous les lots sont à la disposition du public à la maison communale pour en prendre connaissance pendant la période allant du **1^{er} septembre 2020 au 31 janvier 2021 inclus**.

Extrait du **règlement grand-ducal du 2 septembre 2011 déterminant la procédure et les modalités de l'adjudication publique**: « Le plan du lot de chasse, qui tient compte des déclarations des opposants recevables en la forme, est en outre affiché dans les maisons communales des localités qui sont comprises dans ledit lot pendant une période de quinze jours commençant le quinzième jour avant la date de l'adjudication publique. Une copie dudit plan est mise à disposition de tout intéressé avant le début des opérations d'adjudication ensemble avec le contrat de location. »

Wormeldange, le 1^{er} septembre 2020

Pour le collège des bourgmestre et échevins


Le Bourgmestre,
Max Hengel

Secrétariat
95, rue Principale
B.P. 7 L-5507 WORMELDANGE




Le Secrétaire f.f.,
Lynn Kettel

sarah.reuter@wormeldange.lu
Tél. : 76 00 31-300
Fax : 76 84 92









